

Date : 19 avril 2022
Heure : 19 h 30
Lieu : Par visioconférence (TEAMS)

Procès-verbal

Présences :

Isabelle Tanguay	Administrateur (District 1)
Louise Ouellet	Administrateur (District 2)
Mélanie Veilleux	Administrateur (District 3)
Édith Tremblay	Administrateur (District 4)
Denise Caron	Administrateur (District 5)
Marc Lemay	Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)
Yolande Pelletier	Administrateur (Communautaire, sportif, culturel)
Éric Chouinard	Administrateur (Ressources financières, matérielles)
Claude Breault	Administrateur (Municipal, santé)
Marc-Antoine Rioux	Administrateur (18 à 35 ans)
Claudine Beaulieu	Administrateur (Personnel de direction d'établissement)
Sonia Julien	Administrateur (Personnel d'encadrement)
Manon Morin	Administrateur (Personnel professionnel)
Claudine St-Pierre	Administrateur (Personnel enseignant)
Cynthia Belzile	Administrateur (Personnel de soutien)
Julie Thibault	Observatrice (Personnel d'encadrement, membre non-votant)
Nancy Couture	Directrice générale

Absence motivée : Vincent Pelletier Directeur général adjoint (Secrétaire général)

Invités : Mathieu Dumulon-Lauzière Régisseur au Service des communications et du secrétariat général

1. Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance débute à 19 h 29 et tous les membres du conseil d'administration sont présents.

2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc Lemay **et RÉSOLU :**

DE nommer monsieur Mathieu Dumulon-Lauzière, secrétaire de l'assemblée, en l'absence de monsieur Vincent Pelletier, secrétaire général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 099 – 2022-04-19

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Louise Ouellet **et RÉSOLU** :

QUE l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant les points suivants :

8.5 Suivi nomination des représentants au CA

8.6 Organisation pédagogique - suivi

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 100 – 2022-04-19

4. Approbation et suivi aux procès-verbaux des dernières séances

La présidente survole les procès-verbaux de la séance du 15 mars et de la séance extraordinaire du 11 avril dernier. La directrice générale donne le suivi de certains points et après discussions, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Chouinard **et RÉSOLU** :

QUE le secrétaire de l'assemblée soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 15 mars 2022 et du 11 avril 2022, puisque les administrateurs en ont reçu copie au moins six (6) heures avant la tenue de la présente séance du conseil d'administration;

QUE les procès-verbaux des séances du 15 mars 2022 et du 11 avril 2022 soient adoptés comme présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 101 – 2022-04-19

5. Période de questions du public

Aucun public n'est présent.

6. Agenda de consentements (approbation)

6.1. Calendriers scolaires jeunes et adultes 2022-2023

La présidente, madame Édith Tremblay, invite la directrice des Services éducatifs, madame Julie Thibault, à présenter et expliquer le calendrier scolaire 2022-2023 pour le secteur jeunes. La directrice générale présente et explique les calendriers de la Maison familiale rurale (MFR), de la Formation générale des adultes et de la Formation professionnelle.

Après discussions la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les articles 238 et 252 de la *Loi sur l'instruction publique* [L.R.Q., c. I-13.3] qui stipulent que le centre de services scolaire établit les calendriers scolaires des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu à leur régime pédagogique respectif;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement n° 2 – *Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs* du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Ouellet et **RÉSOLU** :

D'ADOPTER les calendriers scolaires du secteur jeunes, des secteurs de la formation générale des adultes, de la formation professionnelle et de la Maison familiale rurale (MFR) pour l'année scolaire 2022-2023 comme présentés et dont les explications ont été fournies séance tenante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 102 – 2022-04-19

7. Information des comités et recommandations

7.1. Comité de gouvernance et éthique

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

7.2. Comité de vérification

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

7.3. Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

7.4. Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

8. Points d'informations générales et orientations stratégiques

8.1. Présentation des membres du personnel (suite à la rencontre du comité de gouvernance)

Les membres du personnel prennent quelques minutes à tour de rôle afin de présenter leurs cheminements personnels et professionnels et précisent les éléments qui les ont motivés au fil du temps à accéder au conseil d'administration du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs et à s'investir pour la cause de l'éducation. Les voici dans l'ordre :

- ✓ Madame Cynthia Belzile : Administrateur représentant le personnel de soutien
- ✓ Madame Sonia Julien : Administrateur représentant le personnel d'encadrement
- ✓ Madame Julie Thibault : Administrateur représentant le personnel d'encadrement (non-votant)
- ✓ Madame Claudine Beaulieu : Administrateur représentant les directions d'établissement
- ✓ Madame Claudine St-Pierre : Administrateur représentant le personnel enseignant

8.2. Déclaration d'intérêt des membres du conseil d'administration – nouveau formulaire

Conformément à l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, dans les 60 jours qui suivent son entrée en fonction et, par la suite, annuellement, le membre doit déposer devant le conseil d'administration une déclaration des intérêts personnels que lui ou une personne qui lui est liée a dans des immeubles situés sur le territoire du centre de services scolaire au conseil duquel il siège et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des contrats avec le centre de services scolaire.

La déclaration mentionne notamment les emplois et les postes d'administrateur qu'occupent le membre et les personnes qui lui sont liées ainsi que l'existence des emprunts dont le membre ou une personne qui lui est liée est créancier ou débiteur auprès d'une personne autre qu'une institution financière, le membre

ou une personne qui lui est liée et dont le solde, en principal et en intérêts, excède 2 000 \$.

La déclaration ne mentionne pas la valeur des intérêts énumérés ni le degré de participation du membre dans des personnes morales, des sociétés ou des entreprises. Elle ne mentionne pas l'existence de sommes déposées dans un établissement financier ni la possession d'obligations émises par un gouvernement, une municipalité ou un autre organisme public.

8.3. Plan d'affectation des directions d'établissement

La directrice générale, madame Nancy Couture, présente et explique les différents mouvements de personnel à venir sur les postes de direction d'établissement. Ceux-ci seront en vigueur à compter de la prochaine année scolaire 2022-2023.

8.4. Voyage à Halifax – élèves de St-Clément

La directrice générale, madame Nancy Couture explique que selon les anciennes dispositions légales, les élèves désirant voyager dans le cadre de leurs activités scolaires devaient obtenir l'approbation des commissaires. Il s'agit maintenant d'une autorisation qui relève de la direction générale.

Le support financier aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire du Centre de services scolaire sera bonifié puisque le cadre financier date de 2009. Elle en informera les membres du CA lors de la prochaine rencontre.

Elle en profite pour mentionner que le voyage à Halifax pour les élèves du programme d'anglais de St-Clément aura lieu cette année après deux ans d'absence à cause de la pandémie. De plus, les élèves qui sont maintenant en 1^{re} secondaire auront également droit à leur voyage.

8.5. Suivi nomination des représentants au CA

La directrice générale, madame Nancy Couture fait le suivi des diverses nominations des postes qui étaient ouverts sur le conseil d'administration.

- ✓ Mme Christine Amyot-Fiocco, administrateur parent, district 1
- ✓ Mme Marie-Hélène Lebel, administrateur parent, district 5
- ✓ Mme Claudine St-Pierre, administrateur représentant le personnel enseignant
- ✓ Mme Sonia Julie, administrateur représentant le personnel d'encadrement
- ✓ Mme Julie Thibault, administrateur représentant le personnel d'encadrement (non-votant)

8.6. Organisation pédagogique - suivi

Madame Nancy Couture explique qu'elle produira dorénavant des fiches de suivi afin de faciliter la présentation et l'archivage des différents projets. En suivi à l'organisation scolaire, elle présente la fiche concernant l'alternance du préscolaire à Beaucourt et St-Eusèbe et celle sur l'organisation du préscolaire à Dégelis.

Elle fait le topo de la situation au Jall. Mesdames Nancy Couture et Julie Thibault rencontreront le conseil d'établissement le 25 avril afin de présenter l'historique de l'entente qui existe dans ce milieu.

Mme Manon Morin se dit inquiète face au manque de ressources à l'école L'Étincelle (Lac-des-Aigles). Mme Couture explique que le nombre d'enseignants alloué répond aux paramètres financiers du MEQ. Mme Julien mentionne qu'elle a reçu la journée même, le dépôt d'un projet particulier pour Lac-des-Aigles.

9. Dossiers à être adoptés

9.1. Emprunts par marge de crédit

La directrice générale, madame Nancy Couture, explique la résolution qui permettra d'ajouter madame Amélie Potvin, en tant que signataire pour la marge de crédit.

Concernant la modification de certains signataires autorisés au régime d'emprunts du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, valide jusqu'au 31 décembre 2022, lui permettant d'effectuer des emprunts par marge de crédit, auprès de ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour financer ses projets d'investissement pour lesquels une subvention est accordée par le ministre de l'Éducation.

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a, en vertu de sa résolution numéro (CA-086 – 2021-11-16) du (16 novembre 2021), institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2022, lui permettant d'effectuer des emprunts par marge de crédit, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour financer ses projets d'investissement pour lesquels une subvention est accordée par le ministre de l'Éducation;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a, dans le cadre du régime d'emprunts précité, délégué le pouvoir d'emprunt ou celui de conclure les transactions, ou d'en approuver les conditions et les modalités, à certains dirigeants qui doivent agir conjointement;

ATTENDU QUE l'article 83 de la Loi sur l'administration financière, modifié par l'article 56 de Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 25 mars 2021 et modifiant d'autres dispositions (L.Q. 2022, c. 3), précise que, lorsqu'il s'agit d'effectuer un emprunt à court terme ou par marge de crédit, le pouvoir peut être exercé par un membre du personnel autorisé par l'organisme, pouvant agir seul;

ATTENDU QU'il y a lieu en conséquence de remplacer le 6^e alinéa du dispositif de la résolution précitée afin de désigner les personnes autorisées à signer les confirmations de transaction nécessaires aux emprunts par marge de crédit;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc-Antoine Rioux et **RÉSOLU :**

QUE la résolution numéro (CA-086 – 2021-11-16) du (16 novembre 2021), instituant un régime d'emprunts permettant à Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs d'effectuer des emprunts par marge de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour financer ses projets d'investissement pour lesquels une subvention est accordée par le ministre de l'Éducation, soit modifiée par le remplacement du 6^e alinéa du dispositif par le suivant :

« 6. **QUE** Nancy Couture, Emmanuelle Ouellet ou Amélie Potvin, soient autorisés, pour et au nom de l'Emprunteur, à signer en vertu du présent régime d'emprunts toute confirmation de transaction nécessaire pour conclure un emprunt par marge de crédit ou effectuer un remboursement sur cette marge; »;

1. **QUE** toutes les dispositions de la résolution numéro (CA-086 – 2021-11-16) du (16 novembre 2021), demeurent valides, sauf dans la mesure où elles sont modifiées par les dispositions des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 103 – 2022-04-19

10. Rapports des directions de service

10.1. Services éducatifs et complémentaires et adaptation scolaires

La présentation des Services éducatifs et complémentaires et adaptation scolaire est remise à la séance du mois de mai.

11. Affaires diverses

Aucun élément sous cette rubrique.

12. Bons coups

12.1. La rumeur du Loup

Une édition spéciale du magazine culturel La Rumeur du Loup a été produite afin de promouvoir la réussite scolaire des garçons. Celle-ci a été publiée sur le web et en format papier au mois d'avril.

12.2. Jean-Baptiste Oddou – FADIO

Jean-Baptiste Oddou, conseiller pédagogique, a accordé de belles entrevues très positives sur son projet. Le tout peut être consulté sur FADIO.

12.3. OSEntreprendre

Encore une fois cette année, le concours s'est déroulé rondement. 8 projets scolaires ont reçu des prix.

12.4. Projet de documentaire

Un projet de documentaire sur l'école des Parchemins à Saint-Elzéar est présentement en cours. Si tout se déroule bien, le tournage débiterait l'automne prochain. Le documentaire serait diffusé sur Canal Vie.

12.5. Arseneault et Fils

Le film tourné à Dégelis sortira en juin. La première diffusion au public sera réalisée à Dégelis.

12.6. Championnat canadien de ballon sur glace

Les équipes locales se sont démarquées au Championnat canadien. Des élèves, anciens élèves et certains membres du personnel d'encadrement ont reçu des mentions d'honneur.

13. Huis clos

Aucun huis clos ne s'est tenu.

14. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 42.

Édith Tremblay, présidente

Mathieu Dumulon-Lauzière, secrétaire de l'assemblée